



COMITÉ SYNDICAL
JEUDI 15 JANVIER 2026

RAPPORT PRÉSENTÉ AU COMITÉ SYNDICAL

RAPPORT N°2026-08

RAPPORTEUR : M. MARINI

MOTION – PROGRAMMES EUROPÉENS 2028-2034

Dans moins de deux ans, la programmation européenne 2021-2027 prendra fin et sera remplacée par une toute nouvelle programmation couvrant la période 2028-2034.

La programmation 2021-2027 a doté la Région Hauts-de-France de 1.36 milliards d'€ pour le programme régional FEDER/FSE+/FTJ 2021-2027 et 384 millions d'€ au titre du volet déconcentré du programme national FSE+/FTJ 2021-2027. Ces budgets conséquents pour notre Région permettent de réduire les inégalités et de concentrer les efforts et soutenir la transformation de notre Région : économie, écologie, amélioration du cadre de vie, numérique, social...

Les trois territoires composant le Pôle Métropolitain de l'Oise, à savoir la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Creil Sud Oise et la Communauté d'Agglomération de la Région de Compiègne, sont pleinement engagés dans les dynamiques européennes et bénéficient, pour la mise en œuvre de leur projet (*développement des pistes cyclables, création de Pôles d'échanges multimodaux, rénovation thermique des bâtiments publics...*), de ces fonds européens comme levier indispensable à leur réalisation.

Aussi et dans la perspective de la future programmation 2028-2034, le Pôle Métropolitain de l'Oise souhaite contribuer à ce futur cadre financier donnant lieu à la future programmation et réaffirmer son soutien à une politique européenne forte et équilibrée.

Le 16 juillet dernier, la commission européenne a dévoilé les contours du futur cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2028-2034. Il sera doté de 2 000 milliards d'€ qui devrait être réparti ainsi :

- Remboursement de la dette : « *NextGenerationEU* » mis en place suite à la crise sanitaire : 168 milliards d'€ ;

- Création de Plans de partenariat nationaux et régionaux (PPNR) de 865 milliards d'€. Ces plans seraient conclus entre les États et la commission européenne (1 par état) et fusionneraient les politiques de cohésion, la PAC, la pêche, le développement durable et la migration ; chaque État étant ensuite chargé d'attribuer un budget à chacune de leur Région ;
- Un fonds européen pour la compétitivité doté de 410 milliards d'€ : recherche, numérique, santé, connexions transfrontalières (transports, énergie...), préparation aux crises, défense et espace. Sans oublier Erasmus +, le programme « Agora »... de 49 milliards d'€ ;
- Un fonds consacré à la politique extérieure doté de 200 milliards d'€ (aide au développement, aide humanitaire, politique étrangère, élargissement de l'UE) ;
- Un fonds regroupant la protection civile, la justice, la sécurité nucléaire... de 293 milliards d'€.

Au regard de ces annonces, le Pôle Métropolitain de l'Oise tient à exprimer ses inquiétudes sur :

- Les plans de partenariat nationaux et régionaux :
 - sur la programmation actuelle, les budgets affectés aux Régions sont calculés selon le PIB/habitant au sein de chacune d'entre elles, ce qui confère une certaine transparence sur les crédits qui peuvent être alloués ainsi qu'une équité de traitement entre les Régions. Les plans de partenariat nationaux et régionaux remettraient en cause ce fonctionnement et par conséquent la lisibilité des budgets affectés.
 - Par ailleurs, il n'apparaît pas souhaitable de fusionner au sein des plans de partenariat nationaux et régionaux, les 2 politiques emblématiques de l'UE à savoir la Politique de Cohésion et la Politique Agricole Commune. En effet, cela les rendrait moins lisibles et ferait peser, sur ces dernières, un risque de baisse de crédits. Elles doivent donc tenir une place privilégiée dans le cadre financier pluriannuel 2028-2034 pour une Europe forte et engagée.
- Des budgets en nette baisse pour la politique de cohésion mais aussi pour la politique agricole commune, qui représentaient 2/3 du budget 2021-2027, ce qui fait craindre des capacités de mobilisation en baisse à la fois sur le FEDER (politique de cohésion) et sur le FEADER-LEADER (politique agricole commune) ;

Il est proposé au conseil syndical :

D'exprimer son soutien :

- Au rôle des Régions comme partenaire direct de la Commission européenne et dans le dialogue UE-territoires ;
- Pour un budget à la hauteur des défis de la politique de cohésion et de la politique agricole commune qui irriguent nos territoires en les transformant durablement ;